



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du comité plénier de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mardi 18 mai 2021 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Gilles Chagnon, Mike Duggan, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, mesdames les conseillères Audrey Bureau, Renée Amyot, Nathalie Lemieux et monsieur le conseiller Cédric Tessier.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, M^e Geneviève Leduc, greffière ainsi que Jean Audet, Claude Beaulieu, Martin Beaulieu, Steve Fournier, Josée Laurin, Yvan Moreau, Marc Phaneuf, Rachel Rivard, Isabelle Sabourin et Mario St-Pierre.

CP20210518-P1 BILAN 2020 – CORPORATION DU CENTRE CULTUREL DE GATINEAU

Messieurs Claude Beaulieu et Steve Fournier présentent le bilan des activités 2020 de la Corporation du centre culturel de Gatineau (Maison de la culture de Gatineau).

On présente quelques statistiques ainsi que les enjeux pour l'année 2020.

Bilan financier :

Revenus	3 567 022 \$
Dépenses	<u>3 439 698 \$</u>
Excédent revenus/dépenses :	127 324 \$

Proposition pour l'utilisation du surplus budgétaire 2020 :

Immobilisations - Équipements scénographiques		
• Équipements scénographiques	37 324 \$	
✓ Système de distribution vidéo et numérique		37 324 \$
Investissement de l'expérience client, les initiatives écoresponsables et le développement de projets		
• Projet mobilisateur et de mise en valeur d'artistes locaux dans la programmation de la salle Odyssée	20 000 \$	
		20 000 \$
Remboursement à la Ville de Gatineau sur emprunt		
• Dernier remboursement de l'emprunt à la Ville de Gatineau pour les rénovations de la salle Odyssée.	70 000 \$	
		70 000 \$
Grand total :		127 324 \$

RECOMMANDATIONS :

CP-DG-2021-05

Accepter le dépôt du rapport annuel 2020 de la Corporation du centre culturel de Gatineau.

CP-DG-2021-06

Verser, à même le surplus budgétaire 2020, à la Corporation du centre culturel de Gatineau les sommes suivantes :

- 37 324 \$ pour permettre l'acquisition d'équipements spécialisés (système de distribution vidéo et numérique);
- 20 000 \$ pour le développement d'un projet mobilisateur et de mise en valeur d'artistes locaux dans la programmation de la salle Odyssée.

CP-DG-2021-07

Accepter le remboursement final de 70 000 \$ de la Corporation du centre culturel de Gatineau sur l'emprunt de 361 530 \$ fait à la Ville de Gatineau pour les rénovations de la salle Odysée.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Monsieur Claude Beaulieu sensibilise un enjeu qui touche à la Maison de la culture soit celui de la tarification du stationnement qui pourrait venir. Il souhaite qu'il n'y est pas de tarification puisque cela nous distingue de la ville d'Ottawa. Nous devons conserver la gratuité pour les utilisateurs de la Maison de la culture. Monsieur le conseiller Daniel Champagne indique que les décisions n'ont pas encore été prises à cet effet, mais que le conseil prend en note son commentaire.

Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse réfère aux clients qui ont un abonnement. Comment va-t-on procéder pour ceux qui n'ont pas pu voir tous les spectacles auxquels ils avaient droit? Monsieur Steve Fournier explique le tout.

Le comité plénier public est suspendu à 9 h 55.**Reprise du comité plénier public à 10 h.**

Messieurs Claude Beaulieu et Steve Fournier quittent la rencontre.

Monsieur André Turgeon et mesdames Laurence Gillot et Paméla Touchette-Giroux se joignent à la rencontre.

CP20210518-P2**ÉTAT DE SITUATION – ROBERT-STEWART**

Monsieur le conseiller Mike Duggan prend la parole. Il indique qu'il a vu cette présentation au comité exécutif et qu'il est très satisfait du travail effectué.

Présentation par monsieur Jean Audet.

Monsieur Jean Audet dresse un historique du dossier depuis le dépôt de l'avis de proposition de monsieur le conseiller Mike Duggan le 16 octobre 2018.

Il rappelle que le 27 mai 2020, au comité exécutif, le Service des infrastructures a présenté les résultats de l'étude d'impacts en ayant comme hypothèse de ne pas prolonger le chemin Robert-Stewart :

- Le comité exécutif s'entend sur le fait que l'ouverture du chemin Robert-Stewart n'est pas nécessaire à la circulation et qu'il ne sera pas prolongé;
- Un mandat est donné à l'administration de négocier avec les promoteurs pour l'ajout d'un feu de circulation à l'intersection des boulevards Lucerne et Rivermead et de modifier les ententes initiales, le cas échéant.

Le 30 mars dernier, le Service des infrastructures a présenté un état de la situation sur les dernières négociations au comité exécutif.

Il présente les résultats de l'étude de circulation. Il résume ensuite les mesures de mitigation à moyen terme et à l'ultime accompagné de l'estimation des coûts.

Monsieur Audet présente le résultat des négociations et les scénarios possibles accompagnés des coûts.

Les scénarios proposés :Scénario 1 :

Confirmer la fermeture du tronçon Robert-Stewart, entre les rues Jockey à Denise-Pelletier, et ce, en incluant les mesures de mitigation à court terme suivantes :

- Réaliser la voie « d’urgence », interconnexion entre les rues Howard et Félix-Leclerc;
- Maintenir la voie d’accès pour le maintien du collecteur;
- Que la partie du financement « autre » soit puisée à même le plan d’investissement – Volet maintien (PIVM), en fonction d’une priorisation à cause du niveau élevé de sécurité.

Scénario 2 :

Confirmer la fermeture du tronçon Robert-Stewart, entre les rues Jockey à Denise-Pelletier, et ce, en incluant les mesures de mitigation à court terme suivantes :

- Réaliser la voie « d’urgence », interconnexion entre les rues Howard et Félix-Leclerc;
- Maintenir la voie d’accès pour le maintien du collecteur;
- Que la partie du financement « autre » soit imposée à partir d’une taxe d’amélioration locale (TAL), imputable aux citoyens faisant partie des projets Rivermead, Riviera, Faubourg du Rivage, Connaught et Domaine des Frênes, et ce, sans consultation préalablement.

Scénario 3 :

Considérer dans les options possibles, la construction du lien actif, entre les rues Howard et Jockey, puisque la contribution obtenue des promoteurs permettra en grande partie de défrayer la valeur des travaux :

- Compléter le financement à même le plan vélo;
- Réaliser le projet d’ici cinq ans et en vertu de l’entente signée avec le promoteur.

Scénario 4 :

Que les mesures de mitigation à moyen terme et à l’ultime soient soumises à l’étude du budget, le tout, en fonction de la disponibilité des budgets et du besoin réel des mesures.

RECOMMANDATIONS :

Lors de la rencontre de travail tenue le mardi 30 mars 2021 avec le comité exécutif, celui-ci a signifié son accord avec les recommandations formulées par l’administration. Ainsi, les membres du comité exécutif proposent d’entériner les recommandations suivantes :

CP-2021-INFRA-017

Adopter la fermeture de façon définitive du chemin Robert-Stewart, entre les rues du Jockey à Denise-Pelletier, et ce, en incluant les mesures de mitigation à court terme suivantes :

- Réaliser la voie « d’urgence », interconnexion entre les rues Howard et Félix-Leclerc;
- Maintenir la voie d’accès pour le maintien du collecteur;
- Que la partie du financement « autre » soit puisée à même le plan d’investissement – Volet maintien (PIVM), en fonction d’une priorisation à cause du niveau élevé de sécurité.

CP-INFRA-2021-018

Adopter, dans les options possibles, la construction du lien actif, entre le boulevard de Lucerne et la rue du Jockey :

- Réaliser le projet d'ici cinq ans afin de profiter de la contribution obtenue des promoteurs;
- Compléter le financement à même le plan vélo, puisque ce lien est identifié au plan directeur.

CP-INFRA-2021-019

Autoriser le Service des infrastructures à soumettre à l'étude du budget 2022, les mesures de mitigation à moyen terme et à l'ultime, le tout, sujet à la priorisation et suivant la disponibilité des budgets et du besoin réel des mesures.

Une période de questions et de commentaires a lieu.

Madame la conseillère Myriam Nadeau ne voudrait pas que la priorisation de ce projet en retarde d'autres qui sont déjà en attente. Elle veut être rassurée que les investissements prévus pour d'autres projets demeurent et qu'ils ne serviront pas à mettre en place ce qui est présenté aujourd'hui.

Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin est d'accord avec ce qui est présenté, mais ses commentaires vont dans le même sens que ceux de madame Nadeau. Il se demande comment est effectuée la priorisation. Il indique que depuis sept ans, il attend un bout de trottoir sur le boulevard Taché (près d'une école) et ce n'est toujours pas fait.

Monsieur le maire mentionne que la priorisation a fait l'objet de discussions au comité exécutif et que nous suivons les critères chaque fois. Il est important de ne pas bousculer ce qui est déjà en cours. Cela doit être traité comme un tout et pas à la pièce.

Monsieur le conseiller Gilles Carpentier indique qu'il est important de ne pas modifier l'ordre de priorité des projets existants. Il parle de la Commission sur les transports en lien avec l'urbanisation de certains tronçons et de son désir qu'une partie du boulevard Gréber soit urbanisé.

Monsieur le conseiller Daniel Champagne, comprend qu'on ne priorise pas nécessairement ce tronçon. Nous le mettons dans le processus d'analyse comme l'ensemble des artères et des tronçons de la Ville, avec les spécificités expliquées aujourd'hui. Monsieur Audet confirme le tout.

Les membres du comité plénier sont favorables à la proposition.

Fin du comité plénier public à 10 h 45.